

SAINT-AMARIN

Les D'èves

Ville de
SAINT-AMARIN



le bulletin municipal d'informations
N° 35 - Juillet 2018



Le Mot du Maire



Certains diront déjà !! D'autres enfin !! D'autres c'est passé !! Quoiqu'il en soit, l'été est bien là ! On redécouvre le plaisir des vacances ou tout simplement du farniente. Ce n'est pas pour autant que l'équipe municipale va chômer en cette période.

Les consultations des entreprises pour la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité de l'école et de la mairie viennent d'avoir lieu. Pour que les travaux puissent rapidement commencer il y a encore un travail administratif conséquent à réaliser.

Nos engagements seront respectés et complétés parfois par des travaux non prévus que vous pourrez, pour certains, découvrir au fil de la lecture de ces brèves.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation du collège Robert Schuman viennent bien de commencer.

L'été, saison aux jours ensoleillés, est généralement vécu avec joie et bonne humeur. Chacun met à exécution les projets des vacances envisagés, mûris et préparés tout au long de l'année.

Avec ces beaux jours on peut aussi tout simplement redécouvrir les joies de la nature ! Le ciel, nos forêts, nos rivières, notre environnement ont revêtu leurs parures de lumière et saluent l'apparition du soleil qui vient réchauffer nos cœurs.

Prenons bien soin comme il convient, de cette extraordinaire nature sans laquelle nous ne pourrions pas vivre.

Restons dans la contemplation, en étant attentif à sa beauté, dans l'émerveillement et le respect !

L'été rime aussi avec vacances, repos, moments de convivialité et retrouvailles en famille ou entre amis. Malheureusement, ce sont aussi et trop souvent des moments de désœurement pour certains qui mettent à profit pour détériorer le domaine public et semer le trouble de jour comme de nuit à des heures indues, avec scooters, motos et voitures afin de narguer un peu plus les personnes exaspérées par ces échappements bruyants.

Il serait souhaitable que certains parents prennent leurs responsabilités afin de rappeler tout simplement les règles de la société à leurs enfants.

Comme vous allez vouloir profiter de vos jardins, de vivre en extérieur, merci à tous, pour le bien-être de tous, de respecter les usages en matière de bruits, de tondeuses, débrouailleuses et travaux divers.

Le respect fait partie de ces règles et la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres.

« Le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien ».

Ce bulletin que vous lisez attentivement vous permet d'être informé de notre vie communale particulièrement riche. N'hésitez d'ailleurs pas à consulter régulièrement notre site www.ville-saint-amarin.fr, vous y trouverez de très nombreuses informations.

Avant de conclure cet édit, permettez-moi une nouvelle fois, de vous remercier vous tous qui contribuez largement au « **bien vivre ensemble** », vous élus municipaux, personnel communal, acteurs de la vie associative, bénévoles de tous niveaux, commerçants et artisans qui créez cette richesse et ce dynamisme dont notre chère cité à tant besoin.

Je vous souhaite à toutes et à tous encore une très bonne fin de vacances et d'ores et déjà une bonne rentrée !

avec mes plus fiolètes et de vœux sentiments

Votre Maire,
Charles WEHRLÉ



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 1^{er} mars 2018

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2017:

Le compte rendu de la séance du 20 décembre 2017 est approuvé **à l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune objection.

POINT 2: SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES - DÉLIB. 2018-01

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

✓ **VOTE** les subventions exceptionnelles suivantes:

- 3 192.- € à la Musique Municipale pour la formation 2016/2017 de 14 élèves;
- 2 000.- € à l'association CAPSA

POINT 3: MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - «COMPÉTENCE GEMAPI» - DÉLIB. 2018-02

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **et à l'unanimité**,

✓ **DÉCIDE** d'adopter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin tels qu'annexés à la présente délibération.

POINT 4: INDEMNITÉ AU TRÉSORIER - DÉLIB. 2018-03

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

✓ **ACCORDE** l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, le calcul se faisant sur la moyenne des dépenses budgétaires du compte administratif des 3 derniers exercices, à l'exception des opérations d'ordre, selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

POINT 5: ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET DE LA MAIRIE - «ATTRIBUTION DE MARCHÉS» - DÉLIB. 2018-04

Le **conseil municipal**, après avoir ouï les explications,

✓ **PREND ACTE** de l'attribution:

- du marché de **Maîtrise d'œuvre** au **Cabinet Koessler sis à**

CERNAY (68) conforme dans l'estimation pour un montant de **30 985.- € HT**;

- du marché de Contrôle Technique à l'entreprise **APAVE** sise à HORBOURG-WIHR (68) pour un montant de **3 400.- € HT**
- du marché de **Coordination SPS** à l'entreprise **ELYFEC** sise à ECKBOLSHEIM (67), conforme dans l'estimation pour un montant de **1 372.- € HT**.

POINT 6: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - DÉLIB. 2018-05

Le **conseil municipal**, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**

- ✓ **SUPPRIME** dans le cadre d'emploi de catégorie C des Adjoints administratifs territoriaux, un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps complet soit 35/35^e;
- ✓ **CRÉE**, dans le cadre d'emploi de catégorie B des Rédacteurs territoriaux, un poste de rédacteur à temps complet soit 35/35^e, avec effet au 1^{er} mars 2018.

POINT 7: MISE A DISPOSITION DE LOCAUX - DÉLIB. 2018-06

Le **conseil municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- **PREND ACTE** de la convention de mise à disposition d'un local à l'école élémentaire pour installer un atelier de peinture à titre privé, moyennant le versement de 50,- € par mois, toutes charges comprises.
- **ACCEPTE** que la ville se charge de la location des salles du Cercle Catholique en lieu et place de l'association paroissiale.
- **MAINTIENT** pour 2018, les tarifs de location du Cercle soit:
 - **Salle des Jeunes**: 80.- € avec chauffage - 40.- € sans chauffage et 30.- € pour 2 heures;
 - **Salle Théâtre**: 180.- € + 40.- € bar avec chauffage - 100.- € + 40.- € bar sans chauffage

POINT 8: DIVERS & COMMUNICATIONS



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 4 avril 2018

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 1^{ER} MARS 2018:

Le compte rendu de la séance du 1^{er} mars 2018 est approuvé à **l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2017 :

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET GÉNÉRAL - DÉLIB. 2018-08

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

✓ **APPROUVE** à l'unanimité les résultats des différentes sections budgétaires:

RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET 2017:

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2017	1 214 528.85 €
Déficit d'investissement de l'exercice 2017	174 006.83 €
Restes à réaliser de l'exercice 2017	166 422.12 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLÔTURE...	874 099.90 €

COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET GÉNÉRAL - DÉLIB. 2018-09

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif **2017**

Considérant **la conformité avec le Compte Administratif**

✓ **DÉCLARE à l'unanimité**, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POINT 3: AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2017 DU BUDGET GÉNÉRAL - DÉLIB. 2018-10

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**:

✓ **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2017 du budget Général comme proposé:

Excédent net à affecter	1 214 528.85 €
Réserve (compte 1068)	340 428.95 €
Report à nouveau créditeur (002)	874 099.90 €

POINT 4: BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS - DÉLIB. 2018-11

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**:

PREND ACTE sur l'exercice 2017:

- De la perception du produit de la cession de terrain communal sis au 3a rue du Schmiedeberg pour un montant de 45 000.- €

POINT 5: TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL - DÉLIB. 2017-12

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

✓ **FIXE** le tableau des effectifs du personnel communal au 1^{er} janvier 2018.

POINT 6: DÉTERMINATION DE L'ENVELOPPE DE CRÉDITS AFFECTÉS AU RÉGIME INDEMNITAIRE - DÉLIB. 2018-13

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,
✓ **DÉCIDE** de fixer l'enveloppe de crédits affectés au régime indemnitaire telle que proposée par Le Maire.

2018-14: INSTAURATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,
□ **DÉCIDE** l'instauration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement Professionnel (RIFSEEP) dont les plafonds des deux composantes IFSE et CIA, sont déterminés par cadre d'emplois des groupes de fonctions.

POINT 7: SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES - DÉLIB. 2018-15

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité**

✓ **APPROUVE** la liste des associations bénéficiaires et les montants inscrits dans l'annexe budgétaire B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget,

✓ **VOTE** la subvention exceptionnelle de: 1 190.- € aux œuvres sociales du G.A.S. 68;

POINT 8: FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2018 DES TAXES DIRECTES LOCALES - DÉLIB. 2018-16

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
✓ **DÉCIDE**, le maintien à l'identique de 2017 des taux d'imposition de la fiscalité ménage de la commune pour l'exercice 2018,

1. HABITATION:	9,05 %
2. FONCIER BÂTI:	12,66 %
3. FONCIER NON BÂTI:	75,86 %

POINT 9: BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2018 - DÉLIB. 2018-17

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications qui lui sont données et après avoir étudié le projet de budget qui lui est soumis,

ADOpte à l'unanimité, le budget primitif 2018 et l'arrête aux montants suivants:

- Dépenses totales de fonctionnement	2 595 000.- €
- Recettes totales de fonctionnement	2 595 000.- €



Le Conseil Municipal

- Dépenses d'investissement 1 505 000.- €
- Recettes d'investissement 1 505 000.- €,
soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2018 de 4 100 000.- €.

POINT 10: COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET FORÊT 2017 -

Délib. 2018-18 - Compte administratif du Budget Forêt 2017

Le conseil municipal, APPROUVE à l'unanimité les résultats suivants:

RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET FORÊT 2017:

Déficit de fonctionnement	23 745.16 €
Déficit d'investissement	742.00 €
DÉFICIT GLOBAL DE CLÔTURE...	24 487.16 €

Délib. 2018-19 - Compte de Gestion du Budget Forêt 2017

Le conseil municipal, **DÉCLARE à l'unanimité**, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POINT 11: AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2017 DU BUDGET FORÊT - DÉLIB. 2018-20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

✓ **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2017 du Budget Forêt comme proposé.

POINT 12: BUDGET PRIMITIF FORÊT 2018 - DÉLIB. 2018-21

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications qui lui sont données et après avoir étudié le projet de budget qui lui est soumis,

✓ **ADOpte à l'unanimité**, le budget primitif Forêt 2018 et l'arrête aux montants suivants:

- Dépenses totales de fonctionnement	250 000.- €
- Recettes totales de fonctionnement	250 000.- €
- Dépenses d'investissement	5 000.- €
- Recettes d'investissement	5 000.- €

soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2018 de 255 000.- €

POINT 13: AVIS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - DÉLIB. 2018-22

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,
✓ **ÉMET** sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, dans sa version arrêtée le 19 décembre 2017, **un avis favorable assorti des réserves suivantes**: que soit inscrite en **zone Ue** et non en zone agricole - pré de fauche **la parcelle 359, section 17**.

POINT 14: MISES EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - CONSULTATION « SÉCURITÉ INCENDIE » - DÉLIB. 2018-23

Le conseil municipal, après avoir ouï les explications, et **à l'unanimité**,

✓ **APPROUVE** l'avant-projet présenté, sous réserve du respect de la réglementation par constitution de deux tranches distinctes, une tranche « mise en accessibilité » et une tranche « sécurité incendie »;

✓ **AUTORISE**

1. la poursuite de la tranche « mise en accessibilité »;
2. le lancement d'une nouvelle consultation pour la tranche « sécurité incendie ».
2. le lancement d'une nouvelle consultation pour la tranche « sécurité incendie ».

POINT 13: DIVERS & COMMUNICATIONS

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 26 juin 2018

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 4 AVRIL 2018:

Le compte rendu de la séance du 4 avril 2018 est approuvé **à l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

■ **FRAIS DE DIRECTION MUSIQUE - DÉLIB. 2018-25**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **APPROUVE** le vote des subventions suivantes:

- 4 800.- € à la Musique Municipale pour les frais de direction, à charge pour eux le versement mensuel à M. JARRIGE

■ **CONSEIL DE FABRIQUE - DÉLIB. 2018-26**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **VOTE** la subvention exceptionnelle suivante:

- 5 000.- € au Conseil de Fabrique pour régler les diverses factures en cours.



Le Conseil Municipal

POINT 3 : MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SYNDICAT MIXTE DE LA THUR AMONT ET TRANSFORMATION EN EPAGE - DÉLIB. 2018-27

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **AUTORISE** l'adhésion des Communes de Steinbach, Mollau, Goldbach-Altenbach, Geishouse et Storckensohn à ce Syndicat,

✓ **APPROUVE** la transformation du syndicat mixte en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE),

✓ **APPROUVE** les nouveaux statuts du syndicat mixte de la Thur Amont dans sa version jointe en annexe, statuts qui ont vocation à entrer en vigueur sous réserve de l'intervention d'un arrêté préfectoral portant transformation du syndicat mixte de la Thur Amont en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE), conformément à l'article L213-12 du Code de l'Environnement,

✓ **DÉSIGNE** en tant que délégué suppléant au sein du Comité syndical de l'EPAGE Thur amont:

1. M. Charles WEHLEN, Maire, en tant que **délégué titulaire**

2. M. Cyrille AST, 1^{er} Adjoint au Maire, en tant que **délégué suppléant**

POINT 4 : RÉGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES - ADHÉSION À LA MISE EN ŒUVRE DU CENTRE DE GESTION 54 - DÉLIB. 2018-28

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

• **ADHÈRE** à la solution mutualisée de mise en oeuvre du RGPD proposée par les Centres de Gestion de Meurthe-et-Moselle et du Haut-Rhin.

• **ACCEPTE** le taux de participation de 0.057 % à verser en 2018 au CDG54.

POINT 5 :

A) MISES EN CONFORMITÉ «SÉCURITÉ INCENDIE» DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - MAÎTRISE D'ŒUVRE - DÉLIB. 2018-29

Le conseil municipal, après avoir ouï les explications, et **à l'unanimité**,

✓ **PREND ACTE** de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la mises en conformité «sécurité incendie» à

JACQUES KOESSLER Architecture pour un montant - **23 870.- € HT**,

B) MISES EN CONFORMITÉ ACCESSIBILITÉ - SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - MARCHÉ SANS SUITE - DÉLIB. 2018-30

Le conseil municipal, après avoir ouï les explications, et **à l'unanimité**,

✓ **DÉCLARE** le marché de Mises en conformité accessibilité – sécurité incendie de l'école élémentaire et de la mairie SANS SUITE.

✓ **AUTORISE** le lancement d'une nouvelle consultation sur la base du planning modifié.

POINT 6 : BUDGET FORÊT - D.M. N° 1/2018 - DÉLIB. 2018-31

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

✓ **DÉCIDE** de voter le mouvement de crédits de régularisation des écritures.

POINT 7 : MISE EN PLACE D'UN SCHÉMA INTERCOMMUNAL DE PISTES POUR VTT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE GRAND PUBLIC - DÉLIB. 2018-32

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**

✓ **VALIDE** ce schéma intercommunal de pistes pour VTT électrique grand public; assorti des restrictions suivantes:

1. ACCÈS des circuits ouvert à tout VTT, électrique ou autre;

2. INTERDICTION formelle de l'accès aux pistes la nuit;

3. ACCORD pour un essai de 3 mois à l'issue duquel, un BILAN d'utilisation et de fréquentation de nos pistes sera établi par la Communauté de Communes. Le bilan sera commenté lors d'une réunion en mairie, à laquelle participeront la Commune, la Communauté de Communes, la Société de chasse, l'ONF et le Club Vosgien qui arrêteront, en commun, les suites à donner à ce projet;

4. ÉTABLIR obligatoirement une charte.

✓ **APRÈS AVOIR MIS EN ŒUVRE LES RESTRICTIONS**, le conseil municipal, **AUTORISE** la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, œuvrant pour le développement touristique, à le mettre en place, en liaison avec les Communes.

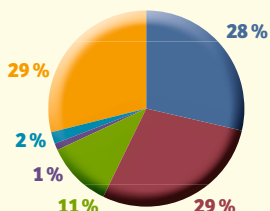
POINT 8 : DIVERS & COMMUNICATIONS



Le budget 2018

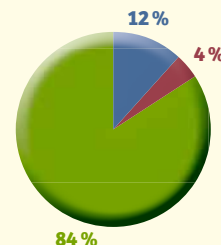
Dépenses de fonctionnement 2 595 000 €

Charges à caractère général	744650
Charges de personnel	753600
Charges de gestion courante	281817
Reversement FPIC COM.COM	25000
Charges financières	44433
Virement à la section d'investissement	745500



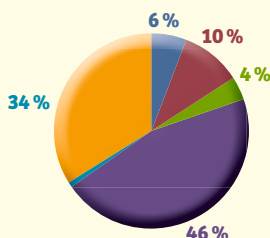
Dépenses d'investissement 1 505 000 €

Déficit d'investissement reporté	174006,83
Remboursement d'emprunts	57363,46
Travaux d'investissement	1273629,71



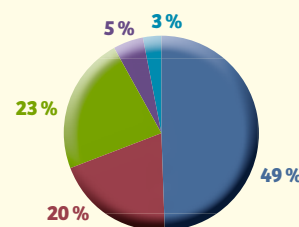
Recettes de fonctionnement 2 595 000 €

Produits des services	147600
Dotations et participations	266460
Loyers	102800
Impôts et Taxes	1191851
Autres produits de gestion courante	12189,1
Excédent de fonct. Reporté	874099,9



Recettes d'investissement 1 505 000 €

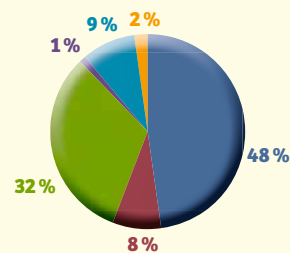
Virement de la section de fonctionnement	745500
Subventions d'investissement	297671,05
Excédent de fonctionnement capitalisé	340428,95
Cession terrains et bâtiments	70000
Dotations	51400



Le budget forêt

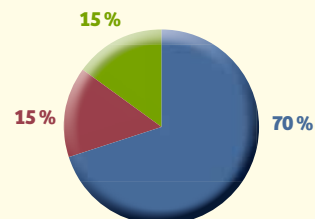
Dépenses de fonctionnement 250 000 €

Charges à caractère général	120300
Honoraires ONF	19000
Charges de personnel	79258
Autres charges	2863,84
Déficit de fonctionnement reporté	23745,16
Virement section d'investissement	4833



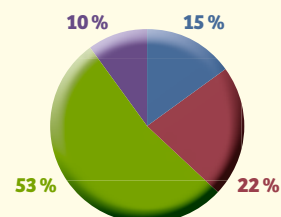
Dépenses d'investissement 5 000 €

Immobilisations corporelles (plantations)	3500
Immobilisations en cours (pistes, routes)	758
Déficit d'investissement reporté	742



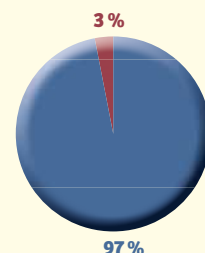
Recettes de fonctionnement 250 000 €

Menus produits, bois d'affouage	38400
Dotations et participations	54600
Coupes de bois	133000
Prise en charge du déficit	24000



Recettes d'investissement 5 000 €

Virement de la section de fonctionnement	4833
Amortissement des plantations	167



La vie dans notre cité

Notre cité vit au rythme de ses concitoyens par leur engagement dans nos associations locales, notre Conseil Municipal des Enfants (CME) et, bien sûr dans l'engagement de la Municipalité pour maintenir un cadre de vie agréable.

L'engagement de nos jeunes

Ainsi le CME et les SRSA ont proposé des activités ludiques, éducatives et sportives destinées aux jeunes de notre commune:

Chasse aux œufs

La quatrième édition de la chasse aux œufs, organisée par le Conseil Municipal des Enfants, s'est déroulée le samedi 24 mars à 15h sur deux terrains au Hirschenbach. Environ 200 personnes (parents et membres de la famille) étaient présentes. 66 enfants ont participé à la chasse et ont été accueillis par le Maire, Charles Wehrlen, Cyrille Ast, son premier adjoint, et plusieurs conseillers municipaux qui avaient préparé activement cette manifestation.

Pas loin de mille œufs ont été cachés et tous les enfants ont été récompensés par un lot de chocolats! Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu quelques friandises supplémentaires. Enfin, pour clore cette manifestation, tous les participants et spectateurs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié servi à la Maison du Bailli.



PALMARÈS

Chasse aux œufs des "grands": 1. Misse Léane; 2. Henny Lucie; 3. Marques-Santos Julia.

Chasse aux œufs des "petits": 1. Herrbach-Crette Théo; 2. Anselmini Mael; 3. Vone Camille.



Installation des hôtels à insectes

Deux **hôtels à insectes** ont été installés par nos jeunes conseillers le 3 mai dernier aux entrées est et ouest de notre ville. Un travail préalable de mise en place a été effectué par les services techniques de la commune.

Les enfants ont bénéficié des explications de Monsieur Brodkorb, Président des Jardins Familiaux de Thann, ainsi que de quelques membres de cette association qui ont réalisé les structures de base. Ils ont ainsi complété les différents casiers et compris comment les différents insectes pouvaient y établir domicile!





La vie dans notre cité

Tournoi multisports au Hirschpark

Le Conseil Municipal des Enfants a proposé le 20 juillet une nouvelle édition de son **tournoi multisports** aux enfants de l'école élémentaire. Deux équipes de cinq ont participé aux activités proposées: football, basket, course de relais, handball et ballon prisonnier! Certains parents et grands-parents ont assisté aux différentes épreuves qui se sont déroulées dans une excellente ambiance. L'arbitrage a été assuré par notre premier adjoint, Cyrille Ast. La municipalité a offert le goûter et notre Maire, Charles Wehrlen, a félicité les deux équipes qui n'ont pas pu se départager (deux victoires chacune et un nul). Une entrée gratuite à la piscine de Wesserling récompensera les participants.



Tournoi de futsal de l'AJ Auxerre

L'édition 2018 du tournoi de futsal de l'AJA s'est déroulée le samedi 20/01/18. **8 jeunes U11 des SRSA** y ont participé et ont vécu un formidable week-end. Le niveau était relevé mais nos joueurs n'ont pas démerité et ont pris un réel plaisir en jouant avec de grandes équipes comme Auxerre ou Sens mais aussi venant d'Allemagne et de Pologne. La coupe de la meilleure ambiance a été à nouveau remportée par notre club grâce aux nombreux parents-supporters qui ont su se faire entendre dans Les gradins!

Notons que l'équipe U18 du SRSA a été sacrée championne du Haut-Rhin A. - Bravo à toute l'équipe et ses dirigeants!



La vie dans notre cité

Le souvenir de nos anciens

Se souvenir de nos anciens qui ont donné leur vie pour notre liberté, c'est le sens des commémorations organisées par la Municipalité.

Le 8 mai a été commémoré au monument aux morts en présence de notre conseiller départemental, Pascal Ferrari, du conseil municipal, des associations. Notre Maire, Charles Wehrle, a rappelé le sens de cette commémoration en évoquant celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté. A la fin de la cérémonie, quatre sapeurs-pompiers ont été promus: l'Adjudant Bernard Hoffner est promu Adjudant-Chef, Le Caporal-Chef Cédric Da Costa est promu Sergent, le Sapeur 1^{ère} classe Léa Hoffmann est promu Caporal, le Sapeur 2^e classe Marie Gaidela est promu Sapeur 1^{ère} classe.



L'appel du Général De Gaulle a été commémoré en toute simplicité par la commune avec la présence des élus, de notre conseiller départemental, Pascal Ferrari, des responsables de l'UNC, du Souvenir Français, des citoyens et membres d'association. Après avoir écouté l'appel du 18 juin, notre Maire a une nouvelle fois rappelé le devoir de souvenir alors que Roger Bringard, Président du Souvenir Français a rendu un vibrant hommage au Général De Gaulle. Pour le Président du Souvenir Français, l'appel du 18 juin a fait basculer le destin de la France!

Pour son engagement au sein du Souvenir Français, Roger Bringard a été distingué de l'ordre national du Mérite au grade de Chevalier.



Pour nos commémorations, La Chorale, La Musique Municipale, la clique des Sapeurs-Pompiers embellissent ces moments de recueillement en interprétant notre Hymne national, la sonnerie aux morts et autres compositions militaires.



La vie dans notre cité

Notre cadre de vie

La municipalité s'emploie à préserver notre cadre de vie en effectuant des travaux d'entretien, rénovation, embellissement de notre cité. Ainsi, plusieurs travaux sont entrepris, tels que :



Assainissement école élémentaire



Curage fossé Hintervogelbach



Début des travaux du collège par le Département



Economie d'énergie : remplacement des points lumineux par des éclairages leds



Travaux suite dégâts tempête en mars

Les Brevés

SAINT-AMARIN



La vie dans notre cité

Les Brèves

SAINT-AMARIN

AVANT



Démolition maison Fistelhaeuser



APRÈS



Travaux entretien stade



Rénovation fontaine Mairie



Rénovation appartement communal



La vie dans notre cité

Pour améliorer certains sites et participer à l'action communale, de nombreux citoyens se retrouvent lors de la **journée citoyenne**. Cette année, c'est le 26 mai que plus de 200 personnes ont consacré leur journée à divers travaux d'entretien et rénovation comme la réfection de la cabane du feu de la Saint Jean, les travaux de rénovation, peinture au cercle catholique, ou le sentier pédagogique du Stockenberg. 13 chantiers ont ainsi été réalisés. Au terme des travaux, la municipalité a accueilli les participants à la Maison du Bailli pour un apéritif et une collation.

Une belle journée ou effort rime avec convivialité!



Hélas, si la municipalité, de nombreux citoyens, nos associations œuvrent de concert pour rendre la vie agréable dans notre cité, nous constatons des incivilités. Michèle Jouhannet et l'équipe technique de la commune s'évertuent à embellir notre village avec un beau fleurissement que certains se croient autoriser à piller quand ce n'est pas de la destruction pure et simple!

Par ailleurs, certains n'ont toujours pas compris que le tri c'était dans les conteneurs et pas à côté! Rappelons que des sanctions peuvent être prises à l'encontre des personnes identifiées.

Respecter son cadre de vie, le travail des autres, est le devoir de chacun d'entre nous!



La vie dans notre cité

Evénements et rencontres

Le 11 mars T.E.T a de nouveau invité le Professeur Schwartz pour évoquer les avancées en matière de traitement du cancer. Plus de 600 auditeurs ont écouté les explications de ce spécialiste mais également le témoignage d'un patient qui a suivi le traitement préconisé.



Organisée par CAPSA, la 10^e édition de "**Auto, Habitat & Terroir**" s'est déroulée les 14 et 15 avril au CAP. Grand succès pour cette nouvelle édition avec plus de 50 exposants dont un grand nombre d'artisans de la vallée venus présenter leur savoir-faire et nouveautés. Les sapeurs-pompiers ont exposé leurs véhicules d'intervention dont la grande échelle déployée pour la circonstance. Dans la cour du collège, de nombreux passionnés avaient sorti leur véhicule historique. Et puis, Delphine Wespiser, notre Miss France, a illuminé de sa gentillesse et de son sourire cette édition.



Les Brèves

SAINT-AMARIN



La vie dans notre cité

Manger 5 fruits et légumes par jour, zéro cigarette, pratiquer une activité physique régulière... Les **parcours des cœurs** proposés le 29 avril par l'association SESAME avec le concours de nos Sapeurs-Pompiers ont permis à de nombreuses personnes de découvrir toutes les bonnes astuces à adopter afin que le cœur soit en pleine forme! Un parcours de 6 Kms ainsi que des ateliers ont été proposés pour s'informer, s'interroger et se découvrir!



Présidée par Claude Kirschhoffer, l'association des officiers et Sous-Officiers de réserve (OR-SOR) a organisé les 23 et 24 juin son traditionnel **concours de tir**.



Le 30 juin, plus de 700 participants se sont élancés pour accomplir le **tour de la vallée** remarquablement organisé par la section locale du Club Vosgien. Deux circuits étaient proposés, le grand d'une longueur de 100 Kms avec un dénivelé de 4023 mètres et le petit avec tout de même 50 Kms.

Un rendez-vous incontournable pour les amateurs passionnés de marche sportive!



Les Brèves
SAINT-AMARIN

La vie culturelle

"La culture... Ce qui a fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers (André Malraux)"



Prendre le CAP de la culture, offrir le bonheur de la culture, c'est la proposition sans cesse renouvelée par l'association CAPSA et les associations amies comme le TASA, l'EMHT, La Musique Municipale, la LPO, le Musée Serret sans oublier les spectacles élaborés par les élèves des écoles et du collège..

Ainsi tout au long du 1^{er} semestre 2018, le CAP, Le Musée Serret, Le Cercle, Le LAC furent les lieux de l'expression culturelle Saint-amarinoise!

Le **LAC**, direz-vous! Mais qu'est ce nouveau lieu? Le LAC est né d'une belle initiative de M^{me} FIMBEL, professeur d'arts plastiques du collège Robert Schuman, et de M. BOURGOIS, artiste peintre. Le LAC a pris ses quartiers au sein du collège avant d'être transféré dans l'ancienne salle de sports du Cercle. Nos artistes ont proposé aux jeunes élèves du collège la réalisation d'une œuvre collective inspirée des ondes provoquées par la chute de gouttes d'eau.

Quand notre professeur nous a dit: « nous allons peindre au LAC, nous avons cru que nous allions aller au lac de Wildenstein pour notre cours de peinture ». Voilà l'introduction des élèves du cours d'arts plastiques de M^{me} FIMBEL lors de l'inauguration du Lieu d'Art et Culture, le LAC au collège de Saint-Amarin le 25 janvier 2018. Madame l'Inspectrice d'académie, Annick Lutembacher, notre Conseillère régionale, Charles Wehrle, notre Maire, Jean Sauze, Adjoint à la culture et Président du CAPSA, des parents d'élèves ont pu admirer la magnifique œuvre collective inspirée des ondes provoquées par le chute de gouttes d'eau réalisée par les élèves sous l'égide du peintre Dominique Bourgois en présence de M. Grunenwald, Principal du collège et son équipe. Une œuvre de 6 mètres de longueur où nous retrouvons le nom des élèves mais également des éléments rappelant l'histoire de notre bourgade. Robert Schuman n'a pas été oublié puisque son œuvre est soulignée dans ce tableau de même que l'histoire du collège.

Aujourd'hui, vous pouvez vous rendre au LAC et admirer les œuvres de Dominique BOURGOIS qui a redonné vie à ce lieu.

Le LAC, un nouveau lieu de culture à Saint-Amarin!



La vie culturelle

Les Brèves

SAINT-AMARIN

Culture et Histoire

Le 18 juin, avec le soutien de la direction du collège Robert Schuman, La chorale dirigée par Elise Soenen, Professeur de Musique et le club théâtre animé par Virginie Hetsch nous ont conviés à une formidable leçon d'histoire. Sur la scène du CAP, se sont succédés plusieurs tableaux relatant la guerre de 14-18 vue par une famille dont le papa était parti dans les tranchées. Plus de 120 élèves furent mobilisés pour ce spectacle appelant à réfléchir sur la folie humaine. L'EMHT dirigée par Nicolas Jarrige a accompagné les chansons originales composées par "les borgnes", un collectif de la Meuse.

L'histoire prend tout son sens au Musée Serret qui propose une exposition temporaire sur la fin de la guerre 14-18. Les collégiens des classes de 3^e sous la conduite de Mme FIMBEL ont réalisé une cinquantaine de portraits relatant la dureté des combats. Visitez la cave du Musée, imprégnez-vous de cette atmosphère particulière qui se dégage de cette exposition. Après cette visite dans les sous-sols, les élèves vous convient dans une salle lumineuse rappelant la Belle Epoque. Les toiles de la peintre Brigitte Lion complète cette exposition temporaire qui se tiendra jusqu'au 31 octobre.



Culture et Tradition

Une première réussie avec une salle comble, des acteurs en superforme, cette nouvelle saison du **TASA** s'est déroulée sous les meilleurs auspices avec la pièce de Joël IRION "Wàs esch jetzt dàs fer ein'r".

Ainsi, le TASA aura accueilli près de 2000 spectateurs au cours de ses 10 représentations. Parmi ceux-ci s'était glissé l'auteur de la pièce, Joël IRION qui a tenu à féliciter chaleureusement la troupe. Ses mots furent un énorme encouragement pour le TASA. Pour lui tout était au top du top!

La culture traditionnelle alsacienne est entre de bonnes mains au TASA!



La vie culturelle

Et, Miss Carnaval 2018 est Valentine WEBER d'Urbès !

Chaque année, le 3 février au CAP avec l'orchestre de Jean-François VALENCE et les MONSTERS WAGGIS qui ont animé la soirée où le public, costumé ou non s'est amusé jusqu'à tard dans la nuit !

Après avoir récompensé les plus beaux costumes, est venu le temps de l'élection de Miss Carnaval 2018. Seul le public fut décideur et désigna Valentine WEBER Miss Carnaval 2018 devant Léa VALLET de Cernay et Catherine GONZALES de Kingersheim respectivement 1^{ère} et 2^e dauphine.



Une semaine plus tard, après le traditionnel Morgenstraich où les clés de la ville furent remises aux "Amis Carnavaliers" par notre Maire, Saint-Amarin a vécu une formidable cavalcade sous un ciel maussade mais avec le soleil dans les cœurs !

30 chars, groupes, guggas, ont défilé dans nos rues. Le cortège avec le char de la Reine en clôture s'est élancé sur le tempo des musiques, plus de trois mille personnes amassées le long des rues ont marqué du sceau de la réussite cette nouvelle édition orchestrée par Patrick Gaidella, membre actif de CAPSA avec le soutien de Val'Thur Boue Team et des Amis Carnavaliers.

Mais la fête n'était finie ! Au terme de la cavalcade, le CAP prit des couleurs carnavalesques. Plus de 800 personnes se sont retrouvées dans la salle pour poursuivre cette belle fête sous l'impulsion des Guggas. Bref, un public ravi pour une folle journée !



Comme chaque année, La **Musique Municipale** accompagnée du corps des Sapeurs-Pompiers a fêté le 1^{er} mai avec son aubade à travers les rues pour terminer chez notre Maire. Le mois de mai a bien débuté dans une belle ambiance !





La vie culturelle

Les Brevés

SAINT-AMARIN



Un 21 juin "Extrem" !

21 juin, fête de la musique dans toute la France et **Fête "Extrem"** place du CAP à Saint-Amarin proposée par CAPSA avec l'aide de Val'Thur Boue Team. L'EMHT et la section Zumba ont lancé la soirée puis DJ Flo Bart prit la relève pour enchaîner tous les styles de musique depuis les années 80 jusqu'à l'Electro.

Les plus hardis se sont élancés du haut des 60 mètres de la nacelle pour un saut dans le vide...attachés à l'élastique. 100 courageux et courageuses ont fait le grand saut.

Tartes flambées, petite restauration, bars à bières, mojitos, glaces, tout ce qu'il fallait pour tenir toute la soirée! Le public, venu en nombre, a apprécié cette fête de la musique "New Style" ponctuée par un feu d'artifice.



Bal du 14 juillet

L'amicale des sapeurs-pompiers a fêté le 14 juillet dans une belle ambiance! De nombreux Saint-amarinois se sont donnés rendez-vous à la caserne pour passer une belle soirée animée par le DJ Régler Dominique. Le feu d'artifice offert par la commune a ponctué cette manifestation superbement organisée.

Bûcher de la Saint Jean

En ce 23 juin grâce aux conscrits Rémy, Raphaël, Fanny, Nicolas, Samuel, Marie et Caroline, le bûcher de la Saint Jean a retrouvé sa traditionnelle place. Le feu d'artifice offert par la commune est venu illuminer cette très belle journée.



Fête de la tarte flambée



Une organisation au cordeau, 16 fours en activité, des musiciens au top, une superbe ambiance, voilà la recette de la Musique Municipale pour sa 4^e édition de la Fête de la tarte flambée qui s'est déroulée les 7 et 8 juillet. Cette année, ce n'est pas une journée mais sur deux jours que la fête a duré! Le public venu en famille, entre amis, ne s'y est pas trompé et a dégusté dans une belle ambiance musicale les tartes flambées concoctées par les nombreux bénévoles qui ont cuit et servi plus de 1100 tartes salées et sucrées!

Une fête qui devient traditionnelle à Saint-Amarin, attendue par les habitants!



La vie culturelle

Culture et spectacles

En association avec **L'Orchestre d'harmonie de Fellinging / Oderen**, le CAP a accueilli le 24 avril le Monde Musical de l'Oise pour un concert où les échanges entre les orchestres reflétaient l'amitié entre les musiciens.



Raymond Devos au CAP

Bien sûr le regretté Raymond Devos n'était pas parmi nous ce soir-là mais Michel Jeffrault, superbe acteur, et son pianiste Patrick l'ont fait revivre à travers des sketches inoubliables du Maître. L'humour ciselé a ravi les spectateurs présents tout au long du One Man Show "Mon Devos à Moi".

Le spectacle vivant, un vrai bonheur pour les spectateurs!



Les Galas

Un mois de juin de galas! Comme les années précédentes, La Musique Municipale, les Majorettes, l'EMHT et CAPSA ont proposé leur gala de fin d'année. Pour l'EMHT, c'était l'occasion de fêter les 10 ans de l'école de musique. Chants, Musique, Danse, ont rythmé ces soirées ovationnées par un large public dans des ambiances chaleureuses. Ces galas sont l'aboutissement d'une année de travail pour tous les artistes amateurs et, ils sont nombreux!

Trois galas, c'est plus de 300 amateurs qui ont investi la scène du CAP.



Les Brèves
SAINT-AMARIN



La vie culturelle

Culture et expositions

Le Japon s'est invité au CAP en ce mois de février. 2 artistes en résidence pendant une



semaine pour préparer un spectacle autour de l'art du tampon, de la calligraphie et de la musique traditionnelle. Kouko Saito, calligraphe et graveur, a fait le voyage depuis son Japon natal. Il a montré tout l'art de la gravure pour la fabrication des tampons et a fait danser les pinceaux pour inscrire des calligraphies géantes sur le papier traditionnel, le Washi. Le musicien Hideaki Tsuji nous a permis de découvrir un luth traditionnel, le Shamisen signifiant "trois cordes parfumées".

Les jeunes du périscolaire ont apprécié cet échange avec des artistes d'un autre continent. Le vidéaste alsacien Marc Linnhoff a mis dans la "boîte" tout le travail de répétitions pour construire un spectacle qui devrait être proposé début 2019.

Une première au CAP les 5 et 6 mai, le **Marché des Potiers** a accueilli potiers et céramistes venus du Grand Est avec en invité d'honneur Simone Scaravella. Un atelier de céramique animé par notre céramiste locale, Pascale Kayser, a remporté un grand succès auprès des visiteurs qui ont pu tester leur talent en décorant un bol en suivant leur inspiration. Dans la salle, Hugo Carton, potier installé au Parc de Wesserling invitait le public à participer à une œuvre collective éphémère en terre. Une belle journée découverte pour l'artisanat d'art où les techniques comme la poterie, céramique, raku, verrerie, étaient bien représentées.



La désormais classique **exposition de la LPO** s'est déroulée les 27 et 28 janvier 2018. Pour cette nouvelle édition, 24 photographes et 8 associations engagées dans l'environnement et l'écologie ont présenté leurs travaux. Les visiteurs ont pu apprécier la diversité de notre faune grâce à de magnifiques photos présentant les sujets dans leur environnement naturel.

10 peintres alsaciens pour les 10 ans du CAP le 8 avril à l'occasion de la **Bourse-Expo**! Pari réussi par notre ami Robert Anisimoff de l'association CAPSA qui a proposé 70 œuvres des peintres haut-rhinois qui ont marqué le siècle comme Charles Walch ou Jean-Jacques Henner. Ce pari a pu être tenu grâce aux divers collectionneurs détenant ces œuvres qui nous les ont confiées pour cette nouvelle édition. Dans la salle, les nombreux visiteurs amateurs de la peinture alsacienne ont pu croiser des collectionneurs, une spécialiste de la restauration ainsi qu'une spécialiste de la dorure. L'exposition proposait de nombreux tableaux et objets d'art répartis sur les 24 stands.



Les Brèves

SAINT-AMARIN

Prochainement

Pour la seconde partie de l'année, encore de belles rencontres en perspective !

La rentrée se conjuguera avec la **Fête du COQ** le **dimanche 2 septembre** et le **Salon Thur Passion** les **1^{er} et 2 septembre**. Artisanat d'Art, Braderie, Manèges, seront au rendez-vous. Et bien sûr, le repas du COQ servi par nos associations dans le stammtisch du CAP vous attend ! Réservation au 06 27 83 08 35 ou en Mairie.



Les Puces des couturières prennent leur quartier au CAP le **dimanche 21 octobre**. Retrouvez des objets insolites, des pièces anciennes ou, tout simplement des produits de mercerie.



La 14^e édition du **Salon Amarin** réunissant plus de 90 peintres et sculpteurs se tiendra les **17 et 18 novembre** sous la présidence de nos deux invités d'honneur, Corine Chauvet, Sculptrice et Daniel Therasse, peintre. Le Salon Amarin, c'est la rencontre entre les artistes et un public amateur !



Vous aimez la lecture, les livres, la rencontre avec des écrivains, alors la **Fête du livre** le dimanche **30 septembre** de notre Médiathèque au Parc de Wesserling est faite pour vous ! Entrée libre de 10h à 18h. Plusieurs animations au programme et un marché aux puces du livre.



L'amicale des Sapeurs-Pompiers organise son **Expo de modèles réduits** les 6 et 7 octobre au CAP. Une occasion pour admirer le travail de minutie réalisé par des passionnés pour reproduire voitures, chemins de fer, engins... une expo pour petits et grands.



Le traditionnel **Marché de Noël** de Saint-Amarin se déroulera du **14 au 16 décembre**. Retrouvez l'ambiance de Noël, les animations, le circuit des contes, le lâcher de lanternes magiques... Avant le marché de Noël, la **Musique Municipale et La Chorale** nous invitent au concert de l'avant le samedi 1^{er} décembre en l'église Saint Martin.





Prochainement

Vous aimez le Jazz, la Musique classique, la variété, la Musique militaire. Rendez-vous au CAP!

La 10^e édition de **Jazz Amarinois** rendra hommage à Didier Lockwood et consacrera un concert à l'arrivée du Jazz en Europe dans le cadre de la Mission du Centenaire. Les **26, 27 et 28 octobre**, ce sont plus de 70 musiciens et danseurs qui se donnent rendez-vous au CAP pour un festival exceptionnel. Places numérotées - 1 concert : 25 € - 2 concerts : 44 € - 3 concerts : 63 €



Plus de 70 musiciens et danseurs qui se donnent rendez-vous au CAP pour un festival exceptionnel. Places numérotées - 1 concert : 25 € - 2 concerts : 44 € - 3 concerts : 63 €

Pour la 3^e année, les **Tempo Kids** sont de retour au CAP le **dimanche 4 novembre à 15h**.

Places numérotées - entrée 15 € et 8 € pour les -16 ans et personnes handicapées.



La batterie des **"Grognards de Haute Alsace"** invite la **"Nouba d'Epinal"** au CAP pour un concert haut en couleurs le **samedi 24 novembre à 20h30**.

Places numérotées - entrée 10 € et 6 € pour les -16 ans et personnes handicapées.



Les **"Elles Symphoniques"** sous la direction de Valérie Seiller en concert le **samedi 10 novembre à 20h30**. La musique symphonique vous donne rendez-vous au CAP!

Places numérotées - entrée 20 € et 12 € pour les -16 ans et personnes handicapées.



Les Brèves

SAINT-AMARIN

Prochainement

Théâtre et Humour au rendez-vous au Cercle Catholique!

Les **5 et 6 octobre à 20h30**, la compagnie RAMDAM Théâtre jouera la pièce de Carole Greep "**J'aime beaucoup ce que vous faites**" ou comment une fausse manœuvre avec un téléphone portable vous fait découvrir ce que vos meilleurs amis pensent de vous en réalité... Places numérotées à 9 € et 5 € pour les -16 ans. Réservation le vendredi 5 et samedi 6 octobre de 15h à 18h au Cercle. Vente sur place les soirées de représentation à partir de 19h30.

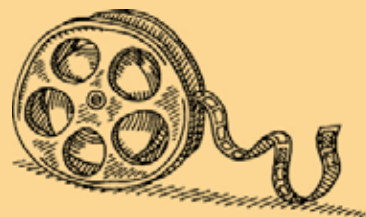


Le TASA vous convie à ses **Elsasser Owa** les **samedis 13 et 20 octobre à 20h** et le **dimanche 14 octobre à 15h** avec une nouvelle formule "Jamais 2 sans 3..." Sketch, Gsang, Mûsik, Dang, Witga... dans un spectacle désopilant. Entrée libre sur réservation au 07 71 06 08 59.



Et aussi...

Le festival du Film engagé proposé par les associations TET et Cinéquoi. Un festival qui pose des questions sur des sujets sensibles liés à l'écologie, l'économie. Au CAP, les séances se dérouleront fin novembre.



Vous souhaitez connaître nos associations, savoir ce qu'elles proposent, alors rendez-vous les **7 et 8 septembre** au **Forum des Associations**. Vous pourrez rencontrer leurs membres, échanger avec eux et, peut-être partager un centre d'intérêt. Entrée libre.

FORUM des ASSOCIATIONS

Sport
Culture
Social
Loisir
Patriotisme

LE CAP Saint-Amarin

Vend. 7/09 14h-18h
Sam. 8/09 10h-18h

Pour disposer de tous les renseignements sur les événements proposés au CAP ou au Cercle Catholique, n'hésitez pas à consulter le site www.lecap-alsace.fr



Informations Générales

Et si vous aussi vous testiez votre potentiel solaire!



Chaque maison, chaque toiture recèle un potentiel de production d'électricité photovoltaïque! Mais comment le connaître?

Dans le cadre de sa démarche climat-air-énergie, le PETR du Pays Thur Doller met gratuitement à votre disposition un nouvel outil qui permet d'évaluer le potentiel d'énergie solaire des toitures: le cadastre solaire.

Muni de votre adresse, vous pouvez estimer la production et la rentabilité d'une installation solaire sur votre toiture.

Sous forme d'une carte interactive, les données prennent en compte l'orientation et l'inclinaison de votre toit, les ombrages, l'ensoleillement local, ... (données Météo France, IGN et Mines de Paris).

La simulation est gratuite et n'entraînera aucun démarchage d'installateurs mandatés par le Pays Thur Doller.

Avant de vous engager, testez votre toiture, renseignez-vous, demandez plusieurs devis et prenez le temps de contacter votre **Espace Info Energie local**:



Charlotte LELONG
Conseillère Info Energie Thur Doller

5 rue Gutenberg
68800 VIEUX-THANN
03 89 35 73 34infoenergie@pays-thur-doller.fr

Mission de service public, son conseil est gratuit, objectif et indépendant.

Pour tester sa toiture, une seule adresse:
<https://www.pays-thur-doller.fr/climat-air-energie/cadastre-solaire/>

Don du sang

Le prochain don du sang aura lieu le **mardi 6 novembre** de 16h30 à 19h30 au CAP. Venez nombreux effectuer un acte de solidarité rare et précieux.

Nous comptons sur vous!



Vide-Armoire organisé par les SRSA Le dimanche 16 septembre



PERMANENCE

Le commissaire Enquêteur pour le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** sera présent en Mairie le Vendredi 28 septembre de 15h à 17h.





Informations Générales

Saint-Amarin recyclage

Collecte des encombrants non métalliques

5 septembre,
7 novembre.

Attention, la collecte des encombrants c'est le mercredi.

D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

**Au parc de Wesserling
Rue des Fabriques**

de 8 h 30 à 11 h 30
samedi 15 septembre,
samedi 17 novembre.

Les D3E sont les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Ordures Ménagères Hebdomadaires

Tous les jeudis (sortir la veille au soir)
Le jeudi 1^{er} novembre (ramassage décalé au mercredi 31 octobre).

Collecte des encombrants métalliques

3 octobre.

DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

samedi 6 octobre.

Les DMS sont des produits issus du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés,...).

Plate-Forme déchets verts (carrière à Saint-Amarin)

Ouverture entre le 1^{er} mars et le 15 novembre (sauf jours fériés)

- Le mercredi de 10 h à 11 h 45,
- Le samedi de 9 h à 11 h 45.





Etat Civil 2018 1^{er} SEMESTRE 2018

Naissances

Elise

Le 9 janvier 2018

De Damien THEILLER et de Candy BOURGEOIS

Gabriel

Le 30 mai 2018

De Jean-Marc et de Natacha HUSSON

Lucas

Le 23 juin 2018

De Julian et de Alix GREUZAT

Mathis

Le 29 juin 2018

De Frédéric et de Lucile BRANCO

Gaïa

Le 3 juillet 2018

De Rémi et de Zoé LAMBERT HUMMEL



Mariages

Le 19 mai 2018

Jérémy GUIDOUM et **Cécile SCHEIBEL**

Le 19 mai 2018

Marie-Claude LEGROS et **Arielle AUBERT**

Le 22 juin 2018

Yves CLAUDIN et **Claudine HALM**

Le 30 juin 2018

Adil METAJ et **Aurélié SIMON**

Le 11 août 2018

Mathieu GOUNANT et **Valérie MURER**



Décès

Le 13 janvier 2018

Jean Paul HELL, 86 ans

Le 15 janvier 2018

Joseph RODEGHER, 91 ans

Le 18 janvier 2018

Marguerite ARNOLD, née WEBER, 85 ans

Le 20 janvier 2018

Isabelle GENTNER, 51 ans

Le 21 janvier 2018

Arsène OTT, 91 ans

Le 26 janvier 2018

Ginette ARNOLD, née BERTAPELLE, 82 ans

Le 28 janvier 2018

Marie-Yvonne SCHWARZENTRUBER, née GOSSSELIN, 68 ans

Le 1^{er} février 2018

Michel DREYER, 69 ans

Le 10 février 2018

Léonard KUBLER, 81 ans

Le 16 février 2018

Jean LUTRINGER-GULLY, 92 ans

Le 24 février 2018

Gracinda DOMINGUES, née ROSA FERREIRA, 81 ans

Le 13 mars 2018

Suzanne MEGEL, née RIFF, 84 ans

Le 20 mars 2018

Hélène LUTRINGER-GULLY, née RISACHER, 89 ans

Le 11 avril 2018

Jean-Jacques LUTTRINGER, 77 ans

Le 8 mai 2018

Joséphine RISACHER, née KIRCHHOFFER, 83 ans

Le 16 mai 2018

Hélène PARIS, née WEIDER, 78 ans

Le 1^{er} juillet 2018

Anne Marie FENDER, née BRAUN, 92 ans

Le 9 juillet 2018

Bernard SPERISSEN, 75 ans



Les Brèves

SAINT-AMARIN

Calendrier des Manifestations 2018

Août

- Dimanche 19 :** Concours Agility,
Terrain du Hirschenbach
- Dimanche 26 :** Bargkilwa du Ski Club Edelweiss,
Chalet Edelweiss

Encaissement des Membres Bienfaiteurs des SRSA

- Samedi 1^{er} :** Fête foraine,
Place des Diabls Bleus
Salon Thur Passion
Complexe culturel « Le CAP »

- Dimanche 2 :** Fête foraine,
Place des Diabls Bleus
Fête du COQ,
Complexe culturel « Le CAP »
Braderie
Salon Thur Passion,
Complexe culturel « Le CAP »

- Vendredi 7 :** Forum des associations, réservé aux écoles
Complexe culturel « Le CAP »

- Samedi 8 :** Forum des associations,
Complexe culturel « Le CAP »

- Dimanche 9 :** Fête foraine,
Place des diabls bleus

- Dimanche 16 :** Vide Armoire, par les SRSA,
Complexe culturel « Le CAP »

- Dimanche 30 :** Concours de pêche,
Etang du Firmenweiher

- Vendredi 5 :** « J'aime beaucoup ce que vous faites »,
Théâtre au Cercle catholique

- Samedi 6 :** « J'aime beaucoup ce que vous faites »,
Théâtre au Cercle catholique
Expo Modèles réduits,
par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Complexe culturel « Le CAP »

- Dimanche 7 :** Expo Modèles réduits,
par l'amicale des sapeurs-pompiers
Complexe culturel « Le CAP »

- Samedi 13 :** Soirée alsacienne du TASA,
Cercle catholique

- Dimanche 14 :** Course des Diabls Bleus
Matinée alsacienne du TASA,
Cercle catholique

Septembre

Octobre



Octobre

- Samedi 20 :** Soirée alsacienne du TASA,
Cercle catholique
- Dimanche 21 :** Puces des couturières,
Complexe culturel « Le CAP »
- Vendredi 26 :** Jazz Amarinois, 10^e édition,
Complexe culturel « Le CAP »
- Samedi 27 :** Jazz Amarinois, 10^e édition,
Complexe culturel « Le CAP »
Animation Jazz au Musée Serret à 15h
Conférence «James Reese Europe
et l'arrivée du Jazz en France»,
Maison du Bailli 10h
- Dimanche 28 :** Jazz Amarinois, 10^e édition,
Complexe culturel « Le CAP »
Animation Jazz au Musée Serret à 11h

Quête calendrier des Sapeurs-Pompiers du 11 au 18 novembre Encaissement des Membres bienfaiteurs du Souvenir Français

- Dimanche 4 :** Concert Tempo Kids,
Complexe culturel « Le CAP »

- Mardi 6 :** Don du sang,
Complexe culturel « Le CAP »

- Samedi 10 :** Concert « Elles Symphoniques »
Complexe culturel « Le CAP »

- Dimanche 11 :** Fête patronale, Eglise
Cérémonie commémoration armistice,
Défilé, dépôts de gerbe aux monuments aux morts
Cimetière militaire et église

- Samedi 17 :** Salon Amarin, 14^e édition,
Complexe culturel « Le CAP »
Carnavaliers, Soirée Moules frites,
Maison du Bailli
Art'is>Show

- Dimanche 18 :** Salon Amarin, 14^e édition,
Complexe culturel « Le CAP »
Art'is>Show

- Cercle catholique

- Samedi 24 :** Concert des Grognaards,
Complexe culturel « Le CAP »

- Du 19 au 26 :** Festival du film engagé, par TET
Complexe culturel « Le CAP »

- Du 1^{er} au 31 :** Animation de Noël par Les E.H.T,
Commerces

- Samedi 1^{er} :** Concert de L'Avant, par la Chorale
et la Musique Municipale
Eglise

- Dimanche 2 :** Fête des aînés,
Complexe culturel « Le CAP »

- Samedi 8 :** Procession vers la grotte de la Vierge,
Hirschenbach

- Vendredi 14 :** Marché de Noël

- Samedi 15 :** Marché de Noël

- Dimanche 16 :** Marché de Noël

Novembre

Décembre

PERMANENCES À LA MAIRIE

Charles WEHRLLEN, Maire: tous Les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Cyrille AST, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Jean SAUZE, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Marie-Christine LOCATELLI, Maire-Adjointe: Le lundi soir, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Michèle JOUHANNET, Maire-Adjoint: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie: 55 rue Charles de Gaulle - 68550 Saint-Amarin
Tél. 03 89 82 62 05 - Fax: 03 89 82 71 22

Courriel: mairie@ville-saint-amarin.fr

Site Internet: <http://www.ville-saint-amarin.fr>

Heures d'ouverture des bureaux:
tous les jours sauf samedi et dimanche,
de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.



Par respect pour
l'environnement, ce document
est imprimé sur du papier
sans chlore et avec des encres
à bases végétales